

LE FIL D'INDIANA

MENSUEL DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL

Les conséquences
économiques, financières
et sociales de l'économie
non déclarée

PAGE 2

Audition de la ministre
des Outre-mer

PAGE 4

3^e conférence sociale

PAGE 12

Dossier

HANDICAP

Pour une société plus inclusive



Conséquences économiques, financières et sociales de l’économie non déclarée

L’économie non déclarée recouvre le travail non déclaré et la minoration des revenus déclarés. Elle représenterait en 2012, 18,4 % du PIB de l’UE et 10,8 % en France. Au plan international, la tendance est plutôt à la baisse mais la crise de 2008 marque une inflexion notamment liée aux politiques d’austérité. Tous les secteurs d’activité sont concernés même si certains sont davantage montrés du doigt : les hôtels, cafés, restaurants, bars ; le BTP ; le commerce de détail, le travail saisonnier notamment.

Le travail dissimulé prive de droits des travailleurs. Il constitue par ailleurs un manque à gagner pour l’Etat et les comptes sociaux : ainsi en 2013, les URSSAF ont procédé à 291 millions d’euros de redressements. Il fausse enfin la concurrence entre les entreprises et expose l’employeur à des sanctions voire à un risque de ruine ; le consommateur ou le client, lui, ne dispose d’aucune garantie de bonne fin. C’est en somme le principe même d’égalité devant l’impôt qui est bafoué.

Plusieurs causes sont mises en avant : au niveau micro-économique, il s’agit d’optimiser ses revenus en contournant la législation ; certains évoquent aussi une réglementation



trop complexe et la multiplication de normes ; au niveau macro-économique, les facteurs responsables s’appellent chômage, pauvreté, pression fiscale, accroissement de la concurrence entre entreprises. Enfin, le régime de l’auto-entrepreneur ou le recours aux travailleurs détachés d’autres pays de l’Union

Européenne ont aussi occasionné des dérives. Dans l’avis rapporté par Bernard FARRIOL au nom de la section de l’Économie et des finances, le CESE suggère plusieurs préconisations qui visent à renforcer la prévention et la pédagogie, cibler les contrôles, renforcer les moyens et accroître les sanctions. ■

Saisines votées par le Bureau du CESE

- « **Le bio-mimétisme : s’inspirer de la nature pour innover durablement** » - Section de l’Environnement
- « **Migrations internationales : un enjeu planétaire** » - Section des Affaires européennes et internationales
- « **Les ports ultramarins au carrefour des échanges mondiaux** » - Délégation à l’Outre-mer

DERNIERS TRAVAUX

24 JUIN

« **Conséquences économiques, financières et sociales de l’économie non déclarée** » - Section de l’Économie et des finances - Rapporteur : M. Bernard FARRIOL

25 JUIN

« **Mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité** » (saisine gouvernementale) - Avis - Section des Affaires sociales et de la santé - Rapporteur : M^{me} Christel PRADO

L’AGENDA DES PLÉNIÈRES

9 juillet

• **Avant projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français** - Sections de l’Environnement et des Activités économiques - Rapporteurs : M. Jean JOUZEL et M^{me} Laurence HÉZARD

9 septembre

• « **La saisonnalité dans les filières agricoles, halieutiques et agroalimentaires : une réalité méconnue aux enjeux pourtant importants** » - Avis - Section de l’Agriculture, de la pêche et de l’alimentation - Rapporteur : M. Rafaël NEDZYNSKI

23 septembre

• « **L’influence de la France sur la scène européenne et internationale par la promotion du droit continental** » - Avis - Section des Affaires européennes et internationales - Rapporteur : M. David GORDON-KRIEF

• Présentation, au nom de la section des activités économiques, de l’étude intitulée « **L’apport économique des politiques de diversité à la performance de l’entreprise : le cas des jeunes diplômés d’origine étrangère** », par M^{me} Sonia HAMOUDI, rapporteur



Jean-Paul DELEVOYE
Président du CESE

3^e conférence sociale au Palais d'Iéna

Notre société se radicalise, expression regrettable mais logique d'une société déboussolée, qui a perdu confiance en ses élites. Cette radicalité frappe le monde politique, syndical et la société dans son ensemble.

À l'occasion de la conférence sociale, la dramatisation très médiatisée d'une rupture annoncée entre les acteurs sociaux sacrifie, sur l'autel de la performance économique ou de la solidarité, en réalité l'essence même de notre pacte collectif.

Il nous faut retrouver l'esprit qui a nourri le Conseil National de la Résistance pour bâtir un contrat garantissant un bénéfice individuel pour les travailleurs et un bénéfice collectif pour la société.

Le dialogue est un moyen permettant de passer d'une communauté de conflits à une communauté d'intérêts et de compromis.

Le dialogue se nourrit d'espérance, de respect, de dynamique. Il s'autodétruit s'il ne dépasse pas les antagonismes. Notre société a besoin d'être apaisée et rassurée au quotidien et mobilisée sur son futur.

Les citoyens attendent de leurs responsables syndicaux et politiques, non pas qu'ils défendent l'avenir d'un système garant de leur pouvoir, mais qu'ils éclairent et bâtissent un avenir où chacun aura sa place.

La réforme est nécessaire à condition de ne pas injurier l'avenir, ce n'est pas un reniement, ni un prix à payer, c'est une **responsabilité**.

Le CESE, par ses avis, nourrira ces espérances et alertera sur les fragilités mais il offrira, à chaque fois que cela sera nécessaire et à chaque décideur qui le souhaitera, les possibilités de parvenir à un consensus ou à un compromis.

L'AGENDA DU PRÉSIDENT DU CESE

- Mercredi 18 juin**
 - Entretien avec Eric FOTTORINO
 - Prononce le discours d'ouverture de l'Assemblée générale de la Mission opérationnelle transfrontalière sur le thème « Réseaux transfrontaliers : mutualiser les services, expérimenter l'Europe sur chaque frontière »
- Jeudi 19 juin**
 - Participe à l'Assemblée générale de l'association *Passeport Avenir*
- Vendredi 20 juin**
 - Participe au colloque organisé par le Conseil départemental de concertation du Conseil
- général des Bouches-du-Rhône sur le thème « La démocratie participative, une nouvelle forme de gouvernance »
 - Entretien avec Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'État chargée du numérique
- Samedi 21 juin**
 - Participe à l'Assemblée générale de l'association
- des maires du Loiret sur le thème « Les enjeux du nouveau mandat engagé par les maires et présidents de communautés en 2014 »
- Mercredi 25 juin**
 - Invité du petit-déjeuner/débat organisé par l'association *Res Femina* sur le thème « Vision de la France et rôle du Conseil économique,
- social et environnemental »
- Mercredi 9 juillet**
 - Entretien avec Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion
 - Entretien avec Denez L'HOSTIS, Président de France nature environnement

Un mois au CESE...

L'assemblée du CESE reste mobilisée par le parlement sur les projets et propositions de loi : transition énergétique, adaptation de la société au vieillissement. Le CESE finalise son étude sur les violences faites aux femmes et a auditionné la ministre des Outre-mer.



À LA UNE

La Délégation Outre-mer auditionne la ministre des Outre-mer

Le mardi 27 mai, la délégation à l'Outre-mer a reçu en audition, M^{me} George PAU-LANGEVIN, ministre des Outre-mer. Au cours de son audition, M^{me} la Ministre a d'abord souligné que, parmi ses priorités actuelles, figurait notamment la déclinaison du pacte de responsabilité dans les Outre-mer. Sur ce sujet, il s'agit de définir où agir, selon quelles modalités et avec quelles contreparties en particulier en termes d'emplois. La question des arriérés de dettes sociales et fiscales doit être étudiée tout en promouvant l'exemplarité fiscale. Les territoires ultramarins ont déjà fait des efforts en améliorant la transparence sur la formation des prix et en normalisant le recours à la défiscalisation. Aussi, ces dossiers n'ont pas vocation à être de nouveau ouverts. M^{me} la ministre a conclu en insistant sur la nécessité de tracer une feuille de route globale pour les Outre-mer afin de favoriser leur développement ; d'aider à la création d'emplois, en particulier dans les petites entreprises et de conforter la tran-



sition énergétique et écologique en valorisant leurs atouts notamment en matière d'énergies renouvelables.

Au cours du débat, les conseillers ont souligné la nécessité d'une redéfinition des relations entre les Outre-mer et l'hexagone afin de favoriser la création dans ces territoires, de davantage de valeur ajoutée et d'emplois. L'amélioration de la compétitivité des économies ultramarines sur leurs marchés intérieur et régional doit y contribuer. Le dialogue social dans les Outre-mer et sa structuration, l'octroi de mer et les relations entre les Comores et Mayotte ont été également abordés. ■

Avis sur « La transition énergétique dans les transports »

Bruno DUCHEMIN et Sébastien GENEST, co-rapporteurs au nom de la section de l'Aménagement durable des territoires de l'avis du CESE sur « La transition énergétique dans les transports » de juillet 2013, ont été auditionnés le 21 mai 2014 par Jean-Jacques FILLEUL, rapporteur pour la commission du Développement durable du Sénat, de la proposition de loi facilitant le déploiement d'un réseau d'infrastructures de recharge de véhicules électriques sur l'espace public.



Les deux rapporteurs du CESE ont mis en perspective les principales propositions de cet avis en soulignant notamment la nécessité de les inscrire dans une politique globale de la transition énergétique. Ces propositions traitent des productions d'énergies renouvelables et des atouts respectifs des territoires et redéfinissent le mix énergétique dans les transports sans privilégier le tout électrique. Elles visent par ailleurs à faire de la France un champion industriel du transport décarboné et invitent enfin aux changements de comportements des entreprises et des ménages. ■

Avis sur le projet de loi « L'Adaptation de la société au vieillissement »

Un projet de loi sur « L'Adaptation de la société au vieillissement » a été présenté lors du Conseil des ministres du 3 juin 2014. Le CESE avait déjà rendu fin mars, à la demande du gouvernement, un avis voté à une très large majorité sur le projet de loi d'orientation et de programmation. Les deux co-rapporteurs du CESE, M^{me} Monique BOUTRAND, au nom de la section de l'Aménagement durable des territoires et M. Daniel PRADA,



au nom de la section des Affaires sociales et de la santé, ont exposé le 23 juin à l'Assemblée nationale devant M^{me} Martine PINVILLE, rapporteure sur le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, les principales conclusions et propositions du CESE. ■



Les violences faites aux femmes

La Délégalation aux droits des femmes et à l'égalité arrive au terme de ses auditions consacrées aux violences faites aux femmes, fondées sur le dénominateur commun de la domination masculine.

L'ampleur de ses manifestations a été décrite par Maryse JASPARD, coordinatrice de la première enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) publiée en 2000. Elle sera actualisée par l'enquête « Violences et rapport de genre » (VIRAGE) animée par Christelle HAMEL et dont la collecte des données démarrera en novembre 2014.

Éric DEBARBIEUX a souligné les multiples dégâts du harcèlement à l'école, souvent durables dans la vie des victimes, revêtant des formes différentes selon qu'il s'exerce sur des garçons ou des filles et dont le meilleur rempart réside dans l'édification d'un climat scolaire harmonieux, auquel doivent être associés tous les membres de la communauté éducative.

Emmanuelle PIET et Muriel SALMONA ont attiré l'attention sur l'impact considérable des violences sexuelles, dont une majorité est commise pendant l'enfance, sur la santé physique et psychique des victimes. Ces violences sont généralement tuées alors même qu'une prise en charge appropriée est essentielle pour évacuer le traumatisme et permettre aux victimes de reprendre leur vie en main.

Ernestine RONAI a présenté les axes d'actions de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) : harmonisation des statistiques publiées, développement et diffusion des initiatives locales et des bonnes pratiques et enfin élaboration d'un plan de formation de tous les professionnels concernés (personnels de santé, policiers, gendarmes, magistrats).



Françoise GUYOT et Marie-France CASALIS ont respectivement décrit les modalités de la prise en charge des victimes sur le plan juridique et les moyens de contre-carrer la stratégie des agresseurs qui est toujours la même, quels que soient les types de violences.

Marilyn BALDECK et Marie PEZÉ ont montré l'impact de la souffrance au travail sur la santé des femmes harcelées et insisté sur la nécessité de les accompagner à tous les stades de la procédure lorsque les faits sont portés devant la justice. Elles ont appelé à une meilleure information des employeurs et des représentants du personnel en matière de prévention des risques psychosociaux.

L'examen du projet d'étude en Délégalation débutera en sep-

tembre prochain, pour une présentation par Pascale VION, rapporteure, devant l'assemblée plénière du CESE le 25 novembre 2014, date symbolique pour la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes. ■

BRÈVES

Les textes sur lesquels le CESE travaille

Plus d'une quinzaine d'avis, études et rapports sont en cours d'auditions, de débats et de rédaction des textes au sein des sections et délégations du CESE.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : Innovations technologiques et performance industrielle globale: le cas de l'impression 3D - Le stockage de l'électricité, une dimension incontournable de la transition énergétique - Reconstituer des filières sur les nouveaux rapports industrie/services.

OUTRE-MER : La micro-finance dans les Outre-mer - Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins - Les ports ultramarins au carrefour des échanges mondiaux.

ÉDUCATION : La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur - Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté.

AFFAIRES SOCIALES : La protection maternelle et infantile.

ENVIRONNEMENT : Les enjeux de la Conférence climat Paris 2015 - Vingt ans de lutte contre le changement climatique en France, Bilan et perspectives des politiques publiques - Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques - Le bio-mimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement.

AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES : L'influence de la France sur la scène européenne et internationale par la promotion du droit continental - Les migrations internationales : un enjeu planétaire.

AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES : Tourisme et développement durable en France - Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes).

PROSPECTIVE : Promouvoir une culture d'évaluation des politiques publiques - Rapport annuel sur l'état de la France en 2014. ■

Handicap : pour une société inclusive

Comment la société civile peut-elle participer à l'inclusion effective de tous en privilégiant les dispositifs de droit commun ? Pour répondre à cette saisine du Premier ministre, l'avis, présenté par Christel PRADO au nom de la section des Affaires sociales et de la santé, formule de nombreuses propositions afin d'enrichir les travaux de la prochaine Conférence nationale du handicap.

En France, une personne sur quatre souffre d'une limitation d'activité ou d'un handicap. Compte tenu du vieillissement de la population, de la progression des maladies chroniques et des incapacités qui leur sont liées, impulser la démarche d'une société inclusive constitue désormais un enjeu pour notre pays. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et la ratification en 2010 de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées ont été des étapes essentielles à la fois de la prise de conscience de la responsabilité de l'environnement social dans la production du handicap, d'une nécessaire compensation pour les personnes concernées et de l'importance de garantir l'exercice de leurs droits. Cette démarche intégrative a consisté à permettre à l'individu de s'adapter à un groupe et produit ses premiers résultats en matière scolaire, même si les saisines du défenseur des droits témoignent de la difficulté d'accès aux droits. Pour autant, aujourd'hui, le CESE

propose d'aller plus loin et de construire ensemble une société inclusive où l'accès de tous aux biens et services est pensé en amont, comme une évidence. C'est une démarche ambitieuse, exigeante mais le CESE à travers ses préconisations, montre que la société civile peut désormais emprunter cette voie. Construire une société inclusive revient à prendre en compte plusieurs dimensions de la personne et de son environnement.

Une autre représentation du handicap

La première étape consiste sans nul doute à évoluer sur la représentation du handicap lui-même en valorisant ce que la personne peut faire, en levant les barrières dans l'accomplissement de ses activités courantes. La société civile se mobilise ; elle est riche d'initiatives et d'expériences de terrain. La plateforme numérique « **Richesses et différences** » ouverte par le CESE a d'ores et déjà permis de recueillir une

centaine de contributions d'associations. Le CESE juge important de soutenir ce partage d'expériences et de veiller à la large diffusion de ces initiatives. Il est nécessaire de s'engager pour favoriser l'autonomie de tous.

Promouvoir l'accessibilité

Une société inclusive s'organise de manière à permettre à chacun d'occuper pleinement sa place. Il s'agit en premier lieu de promouvoir l'accessibilité, traduction concrète de la liberté de se déplacer et de participer à la vie de la cité. Les innovations technologiques peuvent apporter des réponses concrètes à cette action. Pour les développer, le CESE préconise la création d'un pôle de « compétitivité et conception universelle » par inter-régions, le lancement d'un projet de recherche de transcription automatique en langage facile à lire, le développement d'outils de référencement des lieux, services et infrastructures accessibles (en associant les personnes

REPÈRES

Sur sept milliards d'individus,

1 milliard est en situation de handicap (OMS-Banque mondiale-2011)

26,3 % de la population souffrent d'une incapacité, d'une limitation d'activité ou d'un handicap (Insee-HID-2003)

998 000 hommes

et **815 000** femmes bénéficient d'une reconnaissance administrative du handicap - DARES 2007

privées mais également les collectivités territoriales, les services publics...) disponibles sur internet. Au-delà, il importe de favoriser la convivialité par une journée de l'accessibilité portée par l'ensemble des collectivités, en privilégiant l'attribution de financements publics aux manifestations sportives et culturelles qui prennent en compte la dimension inclusive et en valorisant le pictogramme S3A (symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité) d'accueil pour tous.

Consolider les données chiffrées

Inclure les personnes en situation de handicap suppose également de disposer de données fiables grâce à la recherche fondamentale, clinique ou sur le cadre de vie, aux liens établis entre ces champs disciplinaires et à une amélioration de l'outil statistique, notamment pour le suivi de l'application de la loi de 2005. Cet objectif requiert un accompagnement nécessairement précoce, dès le diagnostic, et appelé à se poursuivre tout au

long de la vie de la personne. Le CESE fait plusieurs préconisations destinées à faciliter la vie des familles et permettre l'accès aux établissements d'enseignement puis plus tard à l'emploi.

Pour réussir ce défi, il convient

de privilégier une autre approche. Une approche qui ne segmente pas les personnes, ne les enferme pas dans des cadres trop étroits mais leur permet au contraire de développer toutes leurs capacités. Regrouper au niveau national les trois conseils consultatifs (âge, handicap et pauvreté) en un Haut conseil de l'inclusion ne constitue pas seulement une mesure d'optimisation de la gouvernance mais également le symbole d'une société qui valorise les synergies et non les différences. ■



L'autisme, un handicap psychique

L'accessibilité à tout pour tous est le plus fort levier d'une politique inclusive dans la société. Cette accessibilité concerne autant les biens que les services. Elle répond à toutes les situations d'exclusion que ce soit du fait d'un handicap, de l'âge ou de la pauvreté. Dans sa précédente saisine sur « **Le coût économique et social de l'autisme** » en octobre 2012, le CESE montrait déjà qu'au-delà d'un enjeu de santé publique, l'autisme pose une véritable question de société. Voté à l'unanimité, loin des « querelles de chapelle », cet avis préconisait des solutions pragmatiques et opérationnelles pour améliorer la prise en charge des 250 000 à 600 000 personnes atteintes d'autisme. Nombre de ces propositions ont été reprises dans le 3^e plan gouvernemental, consolidant et développant ainsi les acquis des deux premiers plans de 2005-2007 et 2008-2010 en matière de formation, d'évaluation et de financements.



« **Les conseillers ont adopté l'avis « mieux accompagner et inclure les personnes en situation de handicap : un défi, une nécessité » à l'unanimité lors de l'assemblée plénière du 25 juin 2014.** »

Une troupe de jeunes, unissant personnes en situation de handicap et valides, a introduit cette plénière par un spectacle illustrant le propos même de l'avis. Outre sa qualité, ce spectacle, par son dynamisme et la joie de vivre des acteurs a incarné le propos de l'avis : *apprendre à se connaître, grandir ensemble, ne plus avoir peur de l'autre est un pas essentiel à franchir pour une société inclusive.*

L'inclusion effective suppose la mobilisation de tous. Elle repose sur une prise de conscience : le handicap, durable ou temporaire, peut - notamment avec le vieillissement de la population - toucher chacun d'entre nous et l'environnement peut « atténuer les ondes de choc d'une déficience ».

Le vote unanime des conseillers, la qualité et la diversité des initiatives recueillies sur

la plate forme contributive « richesses et différences » créée par le CESE, montrent que ce mouvement est d'ores et déjà engagé.

Fonder une société plus inclusive où chacun a sa place, où chacun peut aller au bout de ses possibilités est certes un défi mais il apparaît désormais à notre portée. Pour cela, il est essentiel d'associer les personnes en situation de handicap.

1 500 établissements et services d'aide pour le travail,
et **600** entreprises adaptées pour 130 000 travailleurs handicapés en 2006

24 000 recours,
29 % des saisines du défenseur des droits portent sur des discriminations liées au handicap (rapport d'activité 2012)

La plateforme «richesses et différences» a recueilli **100** contributions

Retrouvez l'intégralité du dossier "Handicap" sur lecese.fr



Un forum organisé par le CESE
conçu en collaboration avec Roger-Pol Droit



avec

Colette Bec, Michela Marzano,
Françoise Héritier, Michel Derdevet,
Dominique Bourg, Edgar Morin, Henri
Pena-Ruiz, Caroline Fourest, Boris Cyrulnik,
Gérald Bronner, Marcel Gauchet, Dominique
Schnapper, Philippe Wahl, Jean-Pierre Letartre,
Christian Nibourel

et les membres du CESE

Christel Prado, Evelyne Duhamel,
Edith Arnoult-Brill,
Azwaw Djebara, Sylvie Brunel,
Raymond-François Le Bris,
Jean-Luc Placet

4 décembre 2014 > 9h00-17h30
Palais d'Iéna, Paris 16e

Renseignements et inscriptions >
levivreensemble@lecese.fr

VIVRE ENSEMBLE

entre unité et diversités

4e édition



en partenariat avec

Le Monde  Observateur 

et

accenture  GROUPE  erdf  LE GROUPE LA POSTE 



DÉCOUVREZ-LES...

Membres du Bureau et des formations de travail, tous les conseillers font, par la richesse de leurs débats, du Conseil économique, social et environnemental le lieu du dialogue républicain.

Le Fil d'Iéna vous invite à découvrir le profil de quatre acteurs du CESE.

Monique AMOROS

Membre du groupe de l'Artisanat, membre de la section Éducation, culture et communication et de la délégation aux Droits des femmes et à l'égalité

Titulaire du Brevet de maîtrise Esthétique Cosmétique, elle a su concilier son activité de gérante d'un Institut de beauté avec la promotion et la défense de sa profession et de l'artisanat. Elle a présidé de 1990 à 2014, son syndicat professionnel départemental, tout en étant administrateur de la Chambre des Métiers de Grenoble. Au niveau national, elle est co-présidente de la Confédération Nationale de l'Artisanat et des Instituts de Beauté et membre du Conseil National de l'UPA. La formation des jeunes ou encore la thématique du développement durable lui tiennent particulièrement à cœur. Ainsi elle participe aux jurys d'examen délivrant les diplômes d'esthétique, et encourage les Instituts de beauté à adhérer à la démarche RSE mise en place par sa confédération professionnelle. Promouvoir l'entrepreneuriat féminin a également toujours guidé son implication syndicale.



« Offrir des services respectueux de l'environnement, c'est aussi favoriser le développement économique de l'entreprise artisanale. »

André-Jean GUÉRIN

Membre du groupe Environnement, de la section de l'Économie et des finances, de la délégation à la Prospective et à l'évaluation des politiques publiques et de la commission temporaire Économie sociale et solidaire

Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et forêts, André-Jean GUÉRIN est actuellement trésorier de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, qu'il soutient depuis sa création en 1991. Il est également l'un des fondateurs de l'Institut des Futurs souhaitables.

Au CESE, il a été rapporteur du rapport sur l'état de la France en 2011 et du projet de rapport en 2013. Au sein de la Délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques, il propose d'étudier les modalités d'un dispositif d'évaluation de l'atteinte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du projet de loi de programme sur la transition énergétique.



« Mettre tous nos outils à promouvoir un développement équitable et durable. »

Monique BOUTRAND

Membre du groupe CFDT, de la section de l'Aménagement durable des territoires et de la section des Activités économiques

Ancienne directrice de services territoriaux, Monique BOUTRAND est aujourd'hui chargée de mission à la CFDT Cadres après avoir été secrétaire nationale et trésorière de cette organisation. Son expérience territoriale l'ayant amenée à conduire, mener des politiques gérontologiques, elle est particulièrement sensible aux questions de vieillissement et a été rapporteure en 2009, d'un rapport et avis intitulé « Seniors et cité » puis à la demande du gouvernement en mars 2014, co-rapporteure d'un avis sur le projet de loi « L'adaptation de la société au vieillissement ».



Elle a par ailleurs présidé la section « Cadre de vie » du CESE lors de la mandature précédente.

Thierry DAMIEN

Membre du groupe de l'UNAF, de la section de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation

Thierry Damien, Président de la Fédération nationale des Familles rurales de 2004 à 2014, concilie ses activités de militant familial avec son activité professionnelle de Professeur des écoles. Au cœur de ses engagements, la défense des intérêts des familles, la vitalité des territoires ruraux et les sujets de consommation et d'alimentation l'ont conduit respectivement à s'investir en tant que membre du Haut Conseil de la Famille, au sein de la Fondation RTE et enfin en qualité de rapporteur d'un avis rendu par le CESE en janvier 2014 intitulé « Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée ».



« L'épanouissement de chacun dans le respect des différences, l'écoute et le dialogue sont autant de valeurs auxquelles je suis attaché et que je retrouve dans les travaux du CESE. Ses avis, riches des différences de chacun, tendent au bien commun. »

INTERNATIONAL

► Coopération réaffirmée entre les Conseils français et marocain

Le 27 mai, une délégation du CESE du Maroc, conduite par son président, M. Nizar BARAK récemment élu, a rendu visite au CESE français afin de dresser le bilan d'une collaboration déjà très active, établie dans un protocole signé le 27 septembre 2011. Le rythme de sa mise en œuvre s'avère très satisfaisant notamment pour la formation, concrétisée par la venue de six stagiaires marocains fin 2013 - quatre auprès de la Direction administrative et budgétaire et deux auprès de la Direction de la communication - et les échanges d'expériences. C'est ainsi que M^{me} Françoise FRISCH, Vice-présidente du CESE, a participé au séminaire « **Les nouveaux défis de l'employabilité au Maroc** » à Rabat, le 17 mai 2012, que M^{me} Geneviève BEL, Présidente de la délégation aux Droits des femmes, a effectué une visite de travail au CESE marocain du 23 au 29 juin 2013, que le Groupe de l'Union des associations familiales a bénéficié d'une visite de travail organisée par le CESE marocain, les 16 et 17 septembre 2013, et qu'une délé-



gation du CESE du Maroc est venue à Paris pour une réunion de travail sur le suivi des finances, le 19 septembre 2013. M. Jean-Paul DELEVOYE, Président du CESE avait lui-même répondu à une invitation officielle de son homologue, les 4 et 5 octobre 2012. Le CESE du Maroc, qui exerce la fonction de 1^{er} Vice-président de l'UCESIF, l'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions des États et gouvernements membres de la Francophonie, est actuellement très engagé avec le Secrétaire général de cette institution, M. Michel DOUCIN, Conseiller

diplomatique du CESE, dans la préparation d'un colloque sur la mise en œuvre des socles de protection sociale qui se tiendra à Niamey les 19 et 20 septembre prochains. La coopération franco-marocaine se manifeste en outre dans le cadre des échanges euro-méditerranéens, et en particulier du programme TransMed qui vise à promouvoir les échanges entre CES des deux rives de la Méditerranée en vue de consolider la démocratie sociale et citoyenne.

La rencontre a permis à la délégation marocaine, composée, outre de M. Nizar BARAKA, de M. Driss GUERRAOUI, M^{me} Karima MKIKA, M. Jilali HAZIM, M. Aguzoul TAREK, M. Mohamed BOULAHZEN et M. Brahim ZIDOUH, de participer à une réunion des présidents de groupes du CESE.

Les échanges se sont conclus par l'engagement de poursuivre et enrichir cette coopération mutuellement fructueuse autour de quelques thèmes prioritaires : la complémentarité des CES avec le Parlement ; la décentralisation ; l'impact du vieillissement des populations dans nos sociétés (émigrés compris) ; la responsabilité sociétale des entreprises. Un colloque pourrait être co-organisé à Rabat en 2015 sur ce dernier sujet. ■



Quand la culture et la nature

siègent au Palais d'Iéna

Animations

Expositions

Remise de prix littéraire

Conférences architecturales institutionnelles et sur la biodiversité

avec le soutien de

 **SNBPE**

 **AIR pour la Biodiversité**

 **MUSEUM**


CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
lecese.fr

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

20 et 21 septembre 2014
de 11h à 17h

Palais d'Iéna, siège du Cese
9, place d'Iéna
75016 Paris
métro : Iéna - Trocadéro

Crédit photo: Agence France Presse, Agence France Presse, Agence France Presse, Agence France Presse



Le cacique RAONI au CESE

Le CESE a accueilli le 4 juin les Caciques Raoni METUKTIRE et Megaron TXCUCARRAMAE du peuple Kayapo. La conférence-débat articulée autour de la projection d'un film « **Belo Monte: une guerre annoncée** » d'André D'ELIA, interpelle la communauté internationale à propos des dangers de la déforestation et de la régression des droits des peuples autochtones en Amazonie. Aujourd'hui encore, le combat continue car les territoires et la culture de ces peuples en sursis sont menacés. ■



Transition énergétique au CESE

Quelques jours avant sa séance plénière du 9 juillet consacrée à l'avant-projet de loi de programmation pour un nouveau modèle énergétique français, le CESE a accueilli le 26 juin un débat organisé par les Industries du Génie Numérique, Énergétique et Sécuritaire (IGNES), sur le thème « **Transition Énergétique : et si nous faisons confiance au consommateur ?** ». Ouvert par le discours de Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, le débat proposait deux tables rondes « *Maîtrise des consommations, sobriété et performance : tour d'horizon des attentes des consommateurs* » et « *Des politiques publiques au comportement privé : quels leviers d'actions ?* » ponctuées par la présentation de l'étude « *Complémentarité des solutions actives-passives d'efficacité énergétique* » et l'intervention « *Nouvelle France Industrielle (NFI) Rénovation énergétique des bâtiments* ».



Animés par Gilles BERHAULT, Président du Comité 21, comité français pour le développement durable et Club France développement durable, ces échanges ont été conclus par Bruno LECHEVIN, Président de l'ADEME. ■

Pour en savoir plus : ignes.fr

Patrimoine culturel, patrimoine naturel

Le CESE s'associe une nouvelle fois aux Journées européennes du Patrimoine organisées cette année autour du thème « **Patrimoine culturel, patrimoine naturel** ». En ouvrant les portes du Palais d'Éna les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014, le CESE fera découvrir la richesse de l'architecture du bâtiment conçu par Auguste PERRET, les travaux de la 3^e assemblée de la République - toujours proches des sujets quotidiens des Français - ainsi que le concept de développement durable, à travers plusieurs activités, animations et visites. ■ Plus d'information sur les animations sur : lecese.fr



LOUEZ LE PALAIS D'ÉNA POUR VOTRE ÉVÉNEMENT



Contact : 01 44 43 61 77
palaisdiena@lecese.fr

TÉLEX

LE PALAIS D'ÉNA ACCUEILLE...

27/06 Signature de la Charte « *Entreprises et Quartiers* » du Comité national « *Entreprises et Quartiers* ». **1^{er}, 02 & 03/07** Rencontres des Acteurs Publics. **09/07** Réunion du groupe de travail *SPRO* (Service public régional de l'orientation) de CESER de France. **10/07** Assemblée plénière et Bureau de CESER de France. **11/07** Forum à l'occasion des 100 ans de l'aéroport du Bourget *Paris Air Forum*. **28/08** Réunion de l'Institut des futurs souhaitables.

ACTUALITÉ

La 3^e conférence sociale au CESE

Le CESE, lieu d'expression de la société civile

Le Cese a accueilli la 3^e édition de la conférence sociale les 7 & 8 juillet. Le Président de la République, François HOLLANDE, a reçu le premier jour les membres du gouvernement et les représentants des organisations syndicales et patronales représentatives avant d'ouvrir officiellement la conférence. Le Président du CESE, Jean-Paul DELEVOYE, qui a fait une allocution introductive avant celle de Jean PISANI-FERRY sur les enjeux de la France dans 10 ans, a rappelé l'importance de la tenue de ces débats au Palais d'Iéna, où siègent les différentes composantes de la société civile : « Porté par la double vocation d'éclairer la décision politique et de nourrir le débat citoyen sur les enjeux qui animent notre société, le CESE est la seule institution de la République qui permette à toutes les composantes de la société française d'échanger dans un cadre apolitique, sur les grands défis économiques, sociaux et environnementaux qui se posent à notre société, et de réfléchir ensemble au modèle que nous voulons adopter pour les générations futures ». Parmi les 233 conseillers composant le CESE, figurent notamment : 17 représentants CFDT, 7 CFE-CGC, 6 CFTC, 17 CGT, 17 CGT-FO, 27 représentants des entreprises (Medef, CGPME, CCI France et CJD) et 4 représentants des professions libérales. Une trentaine de conseillers du CESE ont participé d'ailleurs aux débats au titre de leurs organisations respectives.



Les travaux du CESE en phase avec les thèmes de la conférence

Le 8 juillet, les sept tables rondes ont réuni les parties prenantes autour des thématiques suivantes : 1- Amplifier l'action pour l'emploi, en particulier pour les jeunes, les seniors et les personnes en difficulté, 2- Assurer le passage de l'école à l'insertion professionnelle des jeunes, 3- Développer un agenda économique et social pour la croissance et l'emploi en Europe, 4- Accélérer le retour de la croissance par l'investissement, 5- Garantir le pouvoir d'achat par une rémunération équitable, 6- Renover notre politique de santé, 7- Le dialogue social dans le processus de réforme de l'action publique.

Le CESE a déjà travaillé sur des sujets comme l'économie non déclarée, le travail à temps partiel ou l'emploi des jeunes. Ces derniers ont fait l'objet d'annonces de la part de Manuel VALLS notamment le dégage- ment de 200 millions d'euros de plus pour l'apprentissage afin d'atteindre l'objectif de 500.000 apprentis ou contrats en alternance en 2017. Le Premier ministre a ensuite clôturé la conférence en présentant la feuille de route sociale 2014/2015 avec trois axes principaux : l'emploi, la croissance, le dialogue social. ■

Retrouvez les travaux du CESE : lecese.fr

SUR LECESE.FR

LE CESE EN VIDÉOS

Retrouvez en direct ou en VOD, les vidéos des travaux du CESE (séances plénières, interviews des rapporteurs et des experts auditionnés, déplacements...) ainsi que ses propres conférences (Vivre ensemble) et autres événements accueillis au Palais d'Iéna.

Dernières interviews des auditionnés en ligne : **Marylin BALDECK, Alain BERNARD, Marie-France CASALIS, Emmanuel DAVIDENKOFF, Véronique DEPREZ-BOUDIER, Anne-Marie DESCOTES, Françoise GUYOT, Marie PEZÉ.**

> lecese.fr/index.php/voir-toutes-les-vidéos



Véronique DEPREZ-BOUDIER



Alain BERNARD

ABONNEMENTS EN LIGNE

S'abonner pour suivre une saisine, son calendrier, ses travaux, depuis son annonce jusqu'au vote de son rapport, en section puis en plénière... À votre disposition aussi, le profil et la biographie du rapporteur.

> www.lecese.fr

LA LETTRE MENSUELLE DU CESE

Chaque mois, recevez dans votre boîte mail la *Lettre d'information du CESE* ou consultez ses archives en ligne.

> Consultez tous les numéros sur lecese.fr

LA LIBRAIRIE

Françoise FRISCH
La boulodiversité,
Ensemble vers
l'extermination du
chômage

La société est en métamorphose comme le travail. Cet ouvrage propose de résoudre le chômage par un choix collectif de valorisation des compétences et des énergies disponibles de notre pays, par une transition vers de nouvelles pratiques de production adaptées aux réalités contemporaines.

> Éd. L'Harmattan, Collection questions contemporaines

Michel PAUTOT
SPORT et
nationalité :
quelle place
pour les joueurs
étrangers ?

L'auteur nous présente dans cette étude réalisée sur près de 10 ans, l'impact de la mondialisation dans le domaine sportif. Quelles sont les incidences des droits communautaire et français sur l'évolution du sport professionnel ?

> Éd. L'Harmattan

Philippe AGHION,
Gilbert CETTE,
Élie COHEN
Changer de
modèle

Cet ouvrage propose un nouveau modèle de croissance « inclusive » par l'innovation, avec de nouvelles entreprises et activités venant concurrencer et remplacer les activités existantes. Un modèle de croissance nécessaire qui intègre les générations futures en rééquilibrant les finances publiques et en incitant à l'innovation verte, progressiste. Les modes de pensée doivent évoluer pour changer de modèle économique et assurer une prospérité durable à nos concitoyens.

> Éd. Odile Jacob

LE FIL D'ÉNA est le journal d'information édité par le Conseil économique social et environnemental (CESE) : 9, place d'Iéna 75775 Paris Cedex 16 – Tél. : 01 44 43 60 00 – Fax: 01 44 43 61 87 – www.lecese.fr – N° ISSN: 2118-6928. Directeur de la publication: Jean-Paul Delevoe – Rédacteur en chef: Christine Tendel – Rédacteur en chef adjoint: Virginie Clérissé – Ont contribué à ce numéro: le Secrétariat général, la Direction des services consultatifs, l'ensemble des sections et délégations du CESE, CESER de France et le Conseiller diplomatique – Tirage: 13000 exemplaires – Conception et réalisation: Comellink Communication – 50-52, avenue Gabriel-Péri 94110 Arcueil – Tél. 01 55 01 09 00 – Conseil éditorial: Valérie Evenou – Direction artistique: Lydie Gautier. Crédits photographiques: Katrin Baumann, David Delaporte, Benoît Fougeirol. Crédit photographique de couverture: Shutterstock.



ABONNEZ-VOUS! Pour lire régulièrement l'actualité et les dossiers du CESE, troisième assemblée de la République, abonnez-vous gratuitement en envoyant un e-mail avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) à communication@lecese.fr